

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01441
Numéro SIREN : 823 857 925
Nom ou dénomination : PIERRE DE SEINE

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2024 sous le numéro de dépôt 3368

PIERRE DE SEINE

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 euros
Siège social : 107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

823 857 925 RCS ROUEN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-deux Mars,
A neuf heures,

Les associées de la Société **PIERRE DE SEINE** se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associée par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associée participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par la Société ODYSSEE IMMOBILIER, représentée par sa Présidente, la Société ITAQUE, elle-même représentée par Monsieur Marc LAUBIES, son Président.

La Société CD INVEST et la Société SEQUANA CONSEIL & INVESTISSEMENT sont appelées aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Xavier LEROUX est désigné comme secrétaire.

La Société SEC BURETTE, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente excusée.

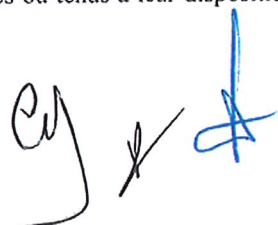
La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associées présentes ou représentées ou ayant donné pouvoir possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions composant le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Marc LAUBIES, agissant en qualité de représentant de la Société ODYSSEE IMMOBILIER, Présidente, dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associées,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associées,
- le rapport de la Présidente,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social.



L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Démission de la Société SEQUANA CONSEIL & INVESTISSEMENT de son mandat de Directrice Générale,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée du rapport de la Présidente sur l'objet de l'assemblée.

Puis, Monsieur Marc LAUBIES, ès-qualités, déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, la discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Marc LAUBIES, ès-qualités, met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société SEQUANA CONSEIL & INVESTISSEMENT de son mandat de Directrice Générale à compter du 31 Mars 2024 et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau et le nouveau Directeur Général, après lecture.

La Présidente

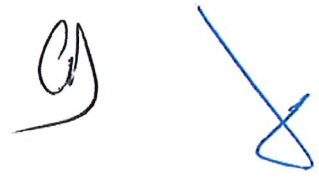
La Société ODYSSEE IMMOBILIER

Représentée par la Société ITAQUE, sa Présidente,

**Elle-même représentée par M. Marc LAUBIES,
son Président**

Le secrétaire

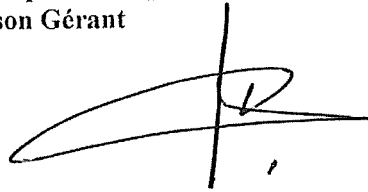
M. Xavier LEROUX



Les Scrutateurs

La Société CD INVEST

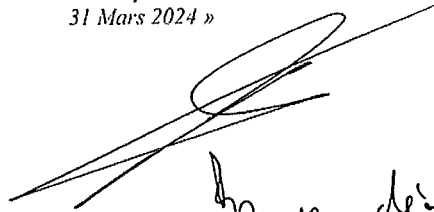
Représentée par M. Christophe DEMOUILLEZ,
son Gérant



**La Société SEQUANA CONSEIL &
INVESTISSEMENT**

Représentée par M. Xavier LEROUX,
son Président

*« Bon pour démission du mandat de Directrice Générale à compter du
31 Mars 2024 »*



*Bon pour démission de
Mandat de Directrice Générale à
compter du 31 Mars 2024*

